ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 107089

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la recrudescence des cambriolages. Chaque année, près de 400 000 cambriolages sont commis. Ce dramatique phénomène serait pour la plupart des cas le résultat de réseaux bien organisés en relation avec des brocanteurs. Depuis quelque temps, les voleurs opèrent de plus en plus de jour et entrent généralement par effraction après repérage des points faibles de l'habitation. Ainsi, on constate une recrudescence des vols avec usurpation d'identité (faux employés du gaz ou même faux policiers). Malgré l'existence des moyens de protection et de prévention, le nombre de vols est en constante augmentation. Derrière ces chiffres se cache une autre réalité plus humaine, chaque vol étant une expérience pénible et traumatisante pour les victimes. En conséquence, il lui demande s'il prévoit de mettre en place une campagne de prévention et d'information sur cette réalité et sur les moyens qu'il existe pour lutter contre ce phénomène de cambriolage en réseaux.

Texte de la réponse

Combattre les cambriolages constitue un axe fort de la lutte contre la délinquance car il s'agit d'actes qui affectent profondément les victimes. Aussi, les services de police et les unités de gendarmerie sont particulièrement mobilisés pour prévenir et réprimer ces infractions. Au titre de leur mission générale, des actions de prévention sont menées (présence policière sur la voie publique, opérations estivales « tranquillité vacances »). Par ailleurs, lors des investigations, l'apport des moyens de police technique et scientifique est indéniable. Les spécialistes de l'identité judiciaire sont chargés systématiquement de relever et exploiter les éventuelles traces laissées par les malfaiteurs. À titre d'exemple, le fichier automatisé des empreintes digitales (FAED) a permis la résolution de 5 473 affaires au cours des trois premiers trimestres de l'année 2006. Cette mobilisation des forces de l'ordre et le recours à des outils modernes d'enquête portent leurs fruits puisque ce type de délinquance est en diminution constante. Les cambriolages ont ainsi diminué de - 20,60 % entre 2002 et 2005 (soit 89 288 faits en moins) et de - 2,53 % lors des dix premiers mois de l'année 2006 par rapport à la même période 2005 (soit 7 216 faits en moins). Les vols par ruse sont également en baisse sensible de - 11,83 % entre 2002 et 2005 (soit 1 618 faits en moins) et de - 6,82 % lors des dix premiers mois de l'année 2006 par rapport à la même période de l'année 2005 (soit 685 faits en moins). Cette diminution des cambriolages et des vols par ruse s'inscrit dans un contexte global de baisse de la délinquance générale (- 1,30 % en 2005 et - 0,62 % au cours des dix premiers mois de l'année 2006) et, au sein de celle-ci, de la délinquance de voie publique (- 4,75 % en 2005 et - 4,07 % au cours des dix premiers mois de l'année 2006).

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 107089
Rubrique : Sécurité publique

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE107089

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire
Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10763
Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 877